

Surveiller ses clôtures électriques à distance

De nouvelles technologies permettent désormais de suivre l'état de fonctionnement de votre circuit sans bouger de chez vous. Rencontre avec un éleveur de l'Allier qui utilise ce système depuis plusieurs années.

A 45 ans, Jean-Yves Badier est installé au domaine de La Vallée, sur la commune de Lurcy-Lévis, au nord du département de l'Allier. Un Bac C et un BTS ACSE en poche, il parfait son parcours par Agricadre à l'ESA d'Angers pendant deux ans. Une formation qu'il complètera par une étude de marché en Australie, pendant sept mois, au sein d'une ferme d'élevage aux dimensions impressionnantes sur laquelle évoluent 40 000 vaches. Pour gérer cette immense structure, on ne compte pas moins de vingt salariés répartis sur sept sites. C'est lors de ce voyage d'étude qu'il sera initié à l'utilisation des clôtures électriques connectées. Revenu en France, Jean-Yves, devient salarié sur la ferme familiale. Et, fort de son expérience australienne, il s'équipe en 2000 d'un poste de clôture évolutif de la marque néozélandaise Gallagher : « Il faut savoir que pour tenir des bovins, il faut 3 000 volts. D'une puissance donnée, ce poste s'adaptait en fonction de la distance et de l'encrassement de la clôture. J'ai choisi cette marque car elle a toujours été en pointe dans ce type d'évolution. Ce modèle possédait une télécommande permettant de mettre en veille ou en marche le poste simplement en touchant le fil ».



Jean-Yves Badier peut savoir à tout moment l'état de sa clôture grâce au boîtier et il est automatiquement prévenu en cas de dysfonctionnement par SMS sur son smartphone.

20 km de clôtures

Depuis 2003, Jean-Yves a acquis un autre poste du même constructeur. Cette fois-ci du modèle MBX1500 doté d'un système d'alerte par SMS via une ligne téléphonique tirée spécialement pour ce type de service : « On a la possibilité d'enregistrer jusqu'à quatre numéros de téléphone. Là aussi, je dispose d'une télécommande pour détecter les pertes ou les coupures ».

L'exploitation de Jean-Yves Badier compte une vingtaine de kilomètres de clôtures électriques. Il possède désormais quatre postes électriques : « J'ai préféré partitionner ce circuit en plusieurs points pour sécuriser un peu plus mes parcelles en cas de coupures. Si l'une tombe en panne, les autres continuent de porter l'électricité, sauf en cas de coupure électrique générale bien sûr ». Aujourd'hui les systèmes ont encore évolué. Ainsi, tout peut être centralisé via un simple smartphone grâce à une application ; plus besoin de télécommande et de détecteur.



La mise en place des clôtures, y compris connectées, nécessite une préparation méticuleuse.

Sébastien Joly